

Sion, Bibliothèque cantonale

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare =
Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses**

Band (Jahr): **19 (1943)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En voici le sommaire :

La formation des bibliothécaires.

SCHÜRCH, Ch. — *Le livre et les loisirs ouvriers.*

Le chemin vers la littérature.

CHEVALLAZ, G. — *Comment former et développer le goût de la lecture ?*

SCHELLING, Gaston. — *Faisons lire, faisons connaître nos bibliothèques, éduquons le goût des lecteurs.*

GODET, Marcel. — *Ce que le bibliothécaire d'une bibliothèque ouvrière doit savoir d'autres bibliothèques suisses.*

Peu après se réunit à Bienne, les 31 octobre et 1 novembre, la Conférence des bibliothécaires alémaniques. Nous empruntons au compte rendu de la *Seeländer Volksstimme* les lignes suivantes :

Bibliothekarkonferenz. Im Rahmen der alljährlich stattfindenden Konferenz der Bibliothekare der schweizerischen Arbeiterbildungsausschüsse fand am Samstag und Sonntag in Biel unter der Leitung von Hans Neumann (Sekretär der Arbeiterbildungszentrale) ein Bibliothekarkurs statt. Unser Bieler Genosse Hehl referierte am Samstag über praktische Fragen der Bibliotheksarbeit und hatte als illustrierendes Beispiel seine, von ihm vorbildlich geführte Arbeiterbibliothek zur Hand, die allseitig Anerkennung und Würdigung fand. Er sprach über Einteilung, Katalogisierung und Ausleihe. Der Sonntag vormittag brachte das Erlebnis des Vortrages von Dr. Werner Johannes Guggenheim aus Zürich, dem erfolgreichen Schweizerdichter und Dramatiker (über die Kunst des Übersetzens)...

Anschliessend referierte Hans Neumann über die Möglichkeiten zweckmässiger Buchversorgung, worauf die gelungene Tagung für ein Jahr den offiziellen Schlussstrich unter die Gemeinschaftsarbeit zog...

Sion, Bibliothèque cantonale

Le 3 décembre dernier a eu lieu l'inauguration de la nouvelle salle de lecture de la Bibliothèque (au rez-de-chaussée du collège). M. le Conseiller d'Etat C. Pitteloud, chef du Département de l'instruction publique, qui présidait la cérémonie, salua l'assistance dans laquelle on remarquait trois de ses collègues du gouvernement, le vicaire général du diocèse, le doyen du chapitre cathédral, le recteur du collège et beaucoup d'autres notabilités valaisannes ainsi que plusieurs invités du dehors, M. Léon Kern, archiviste fédéral, MM. Pierre Grellet, Léon Savary, Paul Budry, etc. Le chef de l'Instruction publique qui se fait une haute idée de sa tâche, caractérisa

le sens de cette manifestation, laquelle marque, en Valais, le début d'une campagne en faveur des valeurs intellectuelles et artistiques.

Rendant un juste hommage à la compréhension et à l'appui qu'il trouve auprès de son chef, le nouveau et actif bibliothécaire-archiviste, M. André Donnet, fit un fort intéressant historique de la Bibliothèque depuis sa fondation en 1853, jusqu'à nos jours¹, exposa la conception qu'il se fait de sa mission et la réorganisation qu'il a entreprise avec la collaboration de M^{me} Lugrin, bibliothécaire de la Faculté de droit de Lausanne. Tandis que l'érudit abbé Meyer s'est surtout efforcé de faire de la Bibliothèque un centre d'études spécialisées, son successeur, sans négliger les collections savantes, entend tenir compte en toutes choses (locaux, acquisitions, catalogues, etc.) des intérêts et besoins du grand public, rendre la Bibliothèque plus accueillante, plus utile, plus vivante. Une sensible majoration des crédits officiels, l'installation d'une salle de lecture commode, pourvue d'ouvrages de consultations, l'augmentation du personnel et du nombre des heures d'ouverture, l'accroissement déjà notable des chiffres de la fréquentation et du prêt sont les premiers effets de ce net changement d'orientation, les premiers succès qu'enregistre le nouveau programme. M. Donnet releva en terminant les mérites de M. Alphonse Favre, aide-bibliothécaire qui se dévoue à la Bibliothèque depuis 34 ans, et lui remit au nom de l'Etat un plat d'argent dédicacé.

M. M. Godet, directeur de la Bibliothèque nationale, apporta au Valais ses félicitations et ses vœux en montrant l'importance des foyers intellectuels régionaux, la nécessité d'un plan d'extension de la culture à côté et au-dessus de celui des cultures, et comment les dépenses que fait l'Etat pour les bibliothèques et le développement de l'esprit ne sont pas des sacrifices, mais un placement, et le plus sûr, surtout en une époque de guerre, puisqu'on peut enlever à un individu ou à un peuple ce qu'il a, mais non pas ce qu'il est.

Enfin l'écrivain Maurice Zermatten exposa, avec le talent qu'on lui connaît, le programme du service que le gouvernement vient de lui confier pour la défense du patrimoine artistique et le maintien des traditions du Valais. Mais ce n'est pas ici le lieu de s'y arrêter.

Cette manifestation officielle fort réussie marque une date dans l'histoire de la Bibliothèque cantonale, objet d'une sollicitude toute nouvelle de la part des autorités, et fait bien augurer pour elle de l'avenir.

¹ Il sera imprimé prochainement.